068-226800019-20120907-0000010274-DE

#### Acte Certifié exécutoire

Envoi: 10/09/2012

Réception par le Prefet : 10/09/2012

Publication: 14/09/2012

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée





# Extrait des délibérations

de la Commission Permanente

N° CP-2012-8-6-2

Séance du vendredi 7 septembre 2012

# CONTRAT NATURA 2000 DANS LES MASSIFS FORESTIERS DE LA HAUTE-BERS ET DU RIESENWALD DE LA FORET DEPARTEMENTALE DE LA DOLLER

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2011-5-6-3 du 8 décembre 2011 relative à l'Environnement Naturel,
- VU l'avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de vie et de la Montagne du 19 septembre 2011,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve le projet de contrat Natura 2000, notamment le plan de financement et les engagements juridiques et techniques ;
- sollicite l'octroi d'une aide publique Etat-Europe de 65 000 € pour les travaux forestiers de mise en valeur des habitats favorables au Grand Tétras dans le massif de la Haute-Bers et 16 000 € pour la mise en place de l'îlot de sénescence dans le massif forestier du Riesenwald soit 81 000 € au total (36 450 € de l'Etat et 44 550 € de l'Union Européenne FEADER);
- s'engage à ne pas solliciter d'autres aides publiques pour les mêmes mesures proposées dans le projet de contrat Natura 2000 et à financer la part des dépenses qui ne serait pas couverte par la subvention en inscrivant les sommes nécessaires annuellement au budget prévisionnel du Département;
- certifie que le projet de contrat Natura 2000 pour lequel la subvention est demandée n'a reçu aucun commencement d'exécution et s'engage à ne pas commencer l'exécution du projet avant que le dossier ne soit déclaré ou réputé complet par le service instructeur;

- donne pouvoir au Président pour signer tout document et acte relatif au projet de contrat Natura 2000, dès lors que ces documents et actes n'auront pas pour objet de modifier les engagements pris dans le contrat Natura 2000 précité, mais ne constitueront que document d'exécution du contrat Natura 2000;
- autorise le Président à entreprendre toutes les démarches indispensables à la poursuite de la procédure et à la réalisation des travaux, et notamment à signer tous les documents et actes y relatifs, en particulier avec les organismes en charge de l'opération et les entreprises attributaires des travaux,
- précise que la recette correspondante fera l'objet d'un vote au BP 2013 en AP et en CP et sera imputée sur le Programme C133 – Chapitre 13 – Fonction 738 – Nature 1311 pour l'aide de l'Etat et Nature 13178 pour l'aide de l'Union Européenne (FEADER).

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté voix contre abstentions



N° de télécopie :

Mél:







13627\*01

# **DEMANDE DE SUBVENTION CONTRAT NATURA 2000 FORESTIER**

(DISPOSITIF N° 227 DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL HEXAGONAL)

Nous sommes là pour vous aider. Cette demande d'aide une fois complétée constitue le dossier unique de demande d'aide pour l'ensemble des financeurs publics potentiels, avec l'ensemble des justificatifs joints par vos soins.

Avant de remplir cette demande, lisez attentivement la notice d'information.  Transmettez l'original à la DDAF du lieu de votre projet et conservez un exemplaire.				
Cadre réservé à l'administration	2. o. i.g.i.a. a la 25.i. aa iioa ao 161.o p. ojot ot oo iioo 162 aii oxompiano.			
N° de dossier OSIRIS :	Date de réception :   _ _ _ _ _ _			
VOUS-MÊME				
N° SIRET : <b>226 800 019 00 227</b> attribué par l'INSEE lors d'une inscription au	N° PACAGE : u répertoire national des entreprises Concerne uniquement les agriculteurs			
☐ Aucun numéro attribué				
CIVILITE : (le cas échéant)	me			
VOTRE STATUT JURIDIQUE : COLLEC Particulier, agriculteur, EARL, SARL, SA, SC	CTIVITE			
VOTRE NOM de naissance du demand <b>DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN</b>	eur ou RAISON SOCIALE pour les personnes morales :			
VOTRE NOM d'usage du demandeur o	u APPELLATION COMMERCIALE pour les personnes morales : (le cas échéant)			
VOTRE Prénom :   _ _ _ _				
Pour les personnes morales (ou p NOM du représentant légal : BUTTNE				
Prénom du représentant : <b>Charles</b>				
NOM, Prénom du responsable du proj	et <i>(si différent)</i> :   _ _ _ _ _ _			
Fonction du responsable du projet :_				
VOS COORDONNEES  Ne pas compléter si vos coordonnées sont	déjà connues de la DDAF			
Adresse : 100 avenue d'Alsace BP permanente du demandeur	20351			
Code postal : <b>68 006</b>	Commune : COLMAR			
置:03-89-30-65-30	Téléphone portable professionnel :   _ _ _ _ _ _ _			
N° de télécopie : <b>03-89-21-64-50</b>	Mél : envir.agri@cg68.fr			
COORDONNEES DU RESPO	NSABLE DU PROJET			
■ Identiques à la localisation du dema	andeur			
Adresse :				
Code postal :	Commune:			
<b>☎</b> :	Téléphone portable professionnel :   _ _ _ _ _ _ _			

# COORDONNEES DU COMPTE BANCAIRE SUR LEQUEL LE VERSEMENT DE L'AIDE EST DEMANDE

■ Vous avez un compte bancaire unique ou plusieurs comptes bancaires pour le versement des aides. La DDAF connaît ce(s) compte(s) et el possède le(s) RIB. Donner ci-après les coordonnées du compte choisi pour le versement de l'aide, ou bien joindre un RIB : Code établissement 30001 Code guichet 00307 N° de compte C6830 000 000 Clé 86
☐ Vous avez choisi un nouveau compte bancaire : joindre obligatoirement un RIB.
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
➤ Etes-vous un exploitant forestier : □ Oui ■ Non
CARACTERISTIQUES DE VOTRE PROJET
a) Veuillez indiquer le(s) site(s) Natura 2000 concerné(s)* par votre projet :
FR 4202002 - Libellé du site Natura 2000 : VOSGES DU SUD (ZSC)
FR 4211807 - Libellé du site Natura 2000 : HAUTES-VOSGES, HAUT-RHIN (ZPS)
FR   _ _ _  - Libellé du site Natura 2000 :
* Les codes sites (FR _ _ _ ) et les libellés sont disponibles sur le site Internet www.natura2000.fr
b) Veuillez indiquer la commune principale de votre projet :RIMBACH-PRES-MASEVAUX Code postal : 68 290
c) Calendrier prévisionnel des dépenses :
Le contrat est pris pour une durée de : 5 ans

Année prévisionnelle de mise en œuvre	Dépense prévisionnelle correspondante, en €
Octobre 2012	81 000,00
Total	81 000,00

Date prévisionnelle de début des travaux :

# DEPENSES PREVISIONNELLES

### a) Montant prévisionnel des actions de votre projet

Code site Natura 2000	Id. élément <sup>1</sup>	Code Habitat /Espèce		ACTIONS DU DOCOB	Quantité	Unités (ha, ml, pct)	Monta	NT EN € HORS	BAREME	MONTANT EN € S	SUR BAREME HT
			Code	Libellé			Montant HT hors études et frais d'expert	Etudes et frais d'expert HT <sup>2</sup>	Montant réellement supporté <sup>3</sup>	Montant unitaire (ha, ml, pct)	Montant demandé
FR 4202002 FR 4211807		9130 9110 9140 6230 1323 A108	Docob Vosges du Sud : A6 (Mesure 7) F22705 Docob ZPS Hautes- Vosges : F4 F22705	Docob Vosges du Sud : A6 « Entretien des zones de recolonisation sur anciens pâturages » Docob ZPS Hautes-Vosges : F4 « Autres actions visant à améliorer l'état de conservation des habitats forestiers »  ⇒ Mesure nationale F22705 « travaux de marquage, d'abattage ou de taille sans enjeu de production »	18,8	ha	47 000,00	, 	47 000,00		
FR 4202002 FR 4211807		9130 9110 9140 6230 1323 A108	Docob Vosges du Sud: A6 (Mesure 5) F22701 Docob ZPS Hautes- Vosges: F4 F22701	Docob Vosges du Sud : A6 « Entretien des zones de recolonisation sur anciens pâturages » Docob ZPS Hautes-Vosges : F4 « Autres actions visant à améliorer l'état de conservation des habitats forestiers »  ⇒ Mesure nationale F22701 « Création ou rétablissement de clairières ou de landes »	12	pct Nombre	18 000,00	, 	18 000,00		
FR 4202002 FR 4211807		9140 9110 A108	Docob Vosges du Sud : F1 (Mesure 11) F22712 Docob ZPS Hautes- Vosges : S1 F22714	Docob Vosges du Sud : F1 : »Mise en place d'îlots de sénescence » Docob ZPS Hautes-Vosges : F2 « Mise au repos de surfaces forestières »  → Mesure nationale F22712 « Dispositif favorisant le développement de bois sénescents »	4	ha	_   _  , 	, 	_   _ ,	4 000,000	16 000,00

Reporter l'identifiant que vous avez indiqué sur le plan de localisation des engagements
 La prise en charge des études et des frais d'experts sera plafonnée à 12 % du montant HT de l'action
 Seuls les bénéficiaires ne récupérant pas la TVA peuvent présenter des dépenses TTC. Dans ce cas vous n'avez pas à remplir la colonne HT sauf si l'action comporte des études et frais d'expert

# DEPENSES PREVISIONNELLES (SUITE)

# b) Synthèse du montant du projet :

	Montant total en € Hors Taxes	Montant total en € réellement supporté
Total barèmes	16 000,00	16 000,00
Total des achats et prestations de service*	65 000,00	65 000,00
Total des frais de personnel		
Total des frais professionnels		
Total des frais généraux**		
Total des frais d'amortissement		
TOTAL des dépenses prévisionnelles	81 000,00	81 000,00

# PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET

Financeurs sollicités	Montant en €
Financeurs publics :	
Etat	36 450,00
Région	
Département	
Agence de l'eau	
Union Européenne (FEADER)	44 550,00
Autre (précisez)	
Autofinancement public	
Sous-total financeur public	81 000,00
Autofinancement	
Coût total du projet	81 000,00

<sup>\*</sup> Achat et prestation de service qui feront l'objet d'une facturation dédiée.
\*\* Les frais généraux correspondent aux frais qui ne disposeront pas d'une facture dédiée

# VOS ENGAGEMENTS (cocher les cases nécessaires)

■ Je demande (nous demandons) à bénéficier des aides au titre du contrat Natura 2000 forestier

#### J'atteste (nous attestons) sur l'honneur :

- N'avoir pas sollicité pour les mêmes actions, une aide autre que celles indiquées sur le présent formulaire de demande d'aide,
- Avoir pris connaissance des points de contrôle,
- L'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes,
- Détenir les droits réels et personnels des parcelles sur lesquelles des actions doivent être mises en œuvre pendant la durée du contrat
- Etre à jour de mes obligations fiscales,
- Etre à jour de mes obligations sociales,

Le cas échéant :

- Que je n'ai pas commencé l'exécution de ce projet avant le dépôt du présent formulaire de demande d'aide,
- Ne pas récupérer la TVA (si les dépenses prévisionnelles sont présentées TTC),
- ☐ Ne pas récupérer partiellement la TVA, par le biais du FCTVA,

#### ■ Je m'engage (nous nous engageons), sous réserve de l'attribution de l'aide :

- A respecter les engagements figurant dans les cahiers des charges joints à la présente demande de subvention pendant la durée du contrat qui sera précisée dans la décision juridique,
- A demander les autorisations de travaux nécessaires à la mise en œuvre des actions pour lesquelles une aide est sollicitée et à les fournir au service instructeur lors des demandes de paiement ,
- A informer la DDAF de toute modification de ma situation, de la raison sociale de ma structure, des engagements ou du projet,
- A permettre / faciliter l'accès à ma structure et aux parcelles sous engagements, aux autorités compétentes chargées des contrôles pour l'ensemble des paiements que je sollicite pendant 10 années,
- A ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits (nationaux ou européens), en plus de ceux mentionnés dans le tableau « financement du projet »,
- A apposer sur le lieu de l'action une plaque explicative lorsque l'action menée implique un investissement d'un montant total supérieur à 50 000 euros, à installer un panneau sur les sites des infrastructures dont le coût total dépasse 500 000 euros. Cette plaque explicative / ce panneau comprennent : le logo européen, la mention : « Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales », ainsi qu'une description du projet. Ces éléments relatifs à la publicité de la participation européenne doivent occuper 25 % de la plaque,
- A conserver tout document permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération : factures et relevés de compte bancaire pour des dépenses matérielles, et tableau de suivi du temps de travail pour les dépenses immatérielles, comptabilité...,
- A respecter les législations communautaires, nationales et des réglementations en matière d'environnement (notamment les mises aux normes), de santé publique, de santé des animaux et des végétaux, de bien-être animal et de sécurité du travail.

#### Le cas échéant :

☐ A maintenir en bon état fonctionnel et pour un usage identique les investissements ayant bénéficié des aides pendant une durée de 5 ans à compter de la date de décision d'octroi de l'aide,

☐ A rester propriétaire des investissements acquis dans le cadre de ce projet pendant une durée de 5 ans.

Je suis informé(e) (nous sommes informés) qu'en cas d'irrégularité ou de non respect de mes (nos) engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

Je suis informé(e) (nous sommes informés) que, conformément au règlement communautaire n°1974/2006, annexe 6, paragraphe 2 .1 l'Etat publiera au moins une fois par an, sous forme électronique ou sous une autre forme, la liste des bénéficiaires recevant une aide du FEADER dans le cadre du programme de développement rural hexagonal, l'intitulé des actions et le montant des fonds publics qui sont alloués à ces actions. Cette parution se fait dans le respect de la loi « informatique et liberté » ((loi n°78-17 du 6 janvier 1978)

## EXONERATION DE LA TFNB

□ Je demande (nous demandons) à bénéficier de l'exonération sur la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) pour les parcelles dont la liste figure en annexe 2

# LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A VOTRE DEMANDE

Pièces	Type de demandeur concerné / type de projet concerné	Pièce jointe	Pièce déjà fournie à l'administration	Sans objet
Exemplaire original de cette demande d'aide complétée et signée	Tous			
Pièces justificatives des dépenses prévisionnelles (devis dans le cas des aides sur devis, attestations, fiches de paie) et fiches de présentation des dépenses pour les actions réalisées en tout ou partie par le bénéficiaire (dont un modèle figure en annexe 1)	Tous			
Le ou les cahiers des charges relatifs aux actions pour lesquelles la demande de subvention est présentée	Tous	•		
Plan de localisation des engagements du projet (support cadastral et orthophoto)	Tous	•		
Relevé d'identité bancaire (ou copie lisible)(*)	Tous			
une attestation de pouvoir du signataire l'autorisant à présenter et à signer la demande	Dans le cas d'un représentant légal			
Garantie de gestion durable <sup>(*)</sup> (PSG ou document d'aménagement)	Pour les terrains devant être dotés d'un document de gestion			•
Dans le cas où le document d'aménagement en vigueur ne prend pas en compte les objectifs de gestion du Docob, attestation du demandeur à mettre en compatibilité le document d'aménagement dans un délai de trois ans	Personnes morales (ONF, collectivité, ou personnes morales propriétaires) pour les bois et forêts relevant du régime forestier			
Dans le cas où le plan simple de gestion n'est pas compatible avec les objectifs de gestion du Docob, attestation du demandeur à mettre en compatibilité le document dans un délai de 3 ans	Pour les propriétaires forestiers dont les terrains doivent être dotés d'un PSG			•
Copie de pièce d'identité (*)	Si le demandeur est une personne physique			•
Copie de la pièce d'identité du mandataire et mandat des co- indivisionnaires	Indivisions			
K-bis <sup>(*)</sup>	Si le demandeur est une forme sociétaire			•
Copie de la publication au JO ou du récépissé de déclaration en préfecture	Si le demandeur est une association ou un GIP			•
Statuts ou convention constitutives	Si le demandeur est une association ou un GIP et que la subvention est > 23 000 €			
Dernière liasse fiscale complète ou derniers bilans et compte de résultats approuvés par l'assemblée et rapport du commissaire au compte si il y en a un	Tous si la subvention est supérieure à 23 000 €	•		
Délibération de l'organe compétent approuvant le projet et le plan de financement	Si le demandeur est une structure publique			
Le cas échéant :				
Liste des parcelles cadastrales pour lesquelles est demandée l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties	Si le demandeur souhaite bénéficier de l'exonération de la TFNB			
Extrait de matrice cadastrale récent et plan cadastral des parcelles concernées	Si le demandeur souhaite bénéficier de l'exonération de la TFNB			

àc	ttention : Vous n'avez pas à produire les pièces qui sont déjà en possession de la DDAF, DIREN, DRAF, du Conseil Régional, ou du Conseil, ondition que vous ayez déjà autorisé explicitement l'administration à transmettre ces justificatifs à d'autres structures publiques, dans le re de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide vous concernant.
	Pour l'extrait K-bis : il n'est pas à fournir si vous l'avez déjà remis à l'administration après la dernière modification statutaire intervenue.
	Dans ce cas, merci d'indiquer ici la date d'effet de la dernière modification statutaire     . Dans le cas contraire, un K-bis original doit être fourni.
•	Pour le RIB : il n'est pas à produire si le compte bancaire est déjà connu de l'administration. Dans le cas contraire (compte inconnu ou nouveau compte), vous devez fournir le RIB du compte sur lequel l'aide doit être versée (une copie du RIB lisible, non raturée, non surchargée est acceptée).
	: les éléments comptables ne sont pas à produire si le demandeur n'est pas astreint à la tenue d'une comptabilité ou si le projet est réalisé une personne physique et ne concerne pas son activité professionnelle

Afin de faciliter mes démarches auprès de l'administration,

■ j'autorise

☐ je n'autorise pas (2)

l'administration à transmettre l'ensemble des données nécessaires à l'instruction de ce dossier à toute structure publique chargée de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide ou de subvention me concernant.

<sup>(2)</sup> Dans ce cas, je suis informé qu'il me faudra produire l'ensemble des justificatifs nécessaires à chaque nouvelle demande d'aide. Toutefois, cette option ne fait pas obstacle aux contrôles et investigations que l'administration doit engager afin de procéder aux vérifications habituelles découlant de l'application des réglementations européennes et nationales.

Fait à	le		
Signature(s) du demandeur :			
(du représentant légal pour les personnes morales)			

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire votre dossier de demande d'aide publique. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la DDAF [adresse de ce guichet unique].